

DICTIONNAIRE
DE
THÉOLOGIE CATHOLIQUE

CONTENANT

L'EXPOSÉ DES DOCTRINES DE LA THÉOLOGIE CATHOLIQUE
LEURS PREUVES ET LEUR HISTOIRE

COMMENCÉ SOUS LA DIRECTION DE

A. VACANT

PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DE NANCY

E. MANGENOT

PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

CONTINUÉ SOUS CELLE DE

E. AMANN

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

AVEC LE CONCOURS D'UN GRAND NOMBRE DE COLLABORATEURS

TOME SIXIÈME

PREMIÈRE PARTIE

FLACIUS ILLYRICUS — GEZON



PARIS, VI

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

87, BOULEVARD RASPAIL, 87

1924

TOUS DROITS RÉSERVÉS

que la règle de saint Augustin, adoptée par les servites, lui est étrangère; et nous possédons, des dépenses de voyages faites par le général de l'ordre pendant la période 1285-1300, un *Diarium* très détaillé, où le nom d'Henri n'est pas même mentionné. Il n'y a plus personne qui admette comme authentique une bulle d'Innocent IV par laquelle il aurait été nommé « protonotaire apostolique du saint-siège avec des pouvoirs s'étendant non seulement à Paris et à tous les diocèses de France, mais encore à celui de Tournai ». Or, c'est de cette pièce apocryphe qu'on tirait jadis une foule de détails biographiques, notamment la naissance en 1217 et la promotion au doctorat en 1245 ou 1246. Enfin, la famille et le nom de famille du docteur solennel demeurent pour nous une énigme. Il résulte des dernières recherches que ses rapports avec la noble lignée des Goethals ou Bonicollii ont été, selon toute vraisemblance, inventés par des généalogistes complaisants. D'autre part, les deux appellations de *Gandavensis* (à *Gandavo*) et *Mudanus* (à *Muda*) ne paraissent point être des désignations patronymiques, mais de simples indications d'origine: elles s'expliquent tout naturellement par l'usage, cher aux lettrés, de prendre, surtout lorsqu'ils s'expatriaient, le nom de leur lieu de naissance.

Parmi les ouvrages d'Henri de Gand, il faut surtout mentionner : 1° les *Quodlibeta*, au nombre de quinze. Ce sont autant de dissertations ou de conférences sur les problèmes les plus variés. Ils nous donnent un aperçu intéressant des sujets agités dans les écoles de Paris et leurs annexes vers la fin du XIII^e siècle. La plupart de ces sujets se rapportent à la psychologie, mais il y a aussi nombre de thèses de cosmologie et de métaphysique, sans compter des chapitres de nature purement canonique ou théologique. Il arrive parfois, bien que rarement, que l'auteur, entraîné par l'esprit du temps, tombe dans des minuties d'une subtilité excessive. Le recueil des *Quodlibeta* a été édité à Paris, en 1518 (c'est le premier texte imprimé où se rencontre le nom de Goethals); à Venise, avec les commentaires de Zuccolius, en 1608; dans la même ville, 2 in-fol., 1613. On annonce que M. A. Pelzer en prépare une nouvelle édition. 2° Une *Summa theologica*, qui est restée inachevée et ne contient en réalité qu'un prologue et une théodicée. Mêlant, comme on le faisait alors, la philosophie à la théologie, elle débute par une étude remarquable sur les fondements ontologiques de la vérité. Elle a été imprimée à Paris en 1520, et réimprimée à Anvers, en 1639, puis à Ferrare en 1646. 3° *Liber de scriptoribus illustribus*, édité pour la première fois à Cologne, en 1580. Hauréau en a contesté l'authenticité; *Mémoire sur le livre De viris illustribus*, attribué à Henri de Gand, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, t. xxx, 2^e partie, p. 349 sq.; *Notices extraites de quelques manuscrits de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1895, p. 162-173; mais ses arguments, purement internes, n'ont pas convaincu tout le monde. 4° Un *Commentaire sur la Physique d'Aristote*, et 5° un *Traité de logique*. Ces deux ouvrages n'ont pas été imprimés. La Bibliothèque nationale de Paris possède un exemplaire des *Commentarii in VIII libros Physicorum*, n° 16609, mais il est incomplet et ne contient que des parties relatives aux l. IV-VIII. Quant au *Traité de logique*, il en existe un exemplaire à la bibliothèque de la ville de Bruges et un autre à la bibliothèque d'Erfurt. Il nous reste aussi, en manuscrit, plusieurs ouvrages d'exégèse, de morale et d'ascétisme, notamment : 6° des *Sermons* (mss de Saint-Omer et de la Bibliothèque nationale); 7° une explication *Super prima capita Genesis*; 8° un traité *De virginitate* (mss de la bibliothèque royale de Bruxelles et de la bibliothèque royale de Berlin); 9° un traité *De penitentia*;

10° *Quæstiones super Decretalibus* (ms. de Vienne). Notons enfin qu'on a attribué à Henri de Gand un *Commentaire sur le livre des Sentences* et un *Commentaire sur la Métaphysique d'Aristote*; mais, eu égard aux nombreuses confusions dont la personne du docteur solennel a été l'objet, l'authenticité de ces écrits est douteuse.

M. de Wulf, *Études sur Henri de Gand*, in-8°, Paris et Louvain, 1897; Franz Ehrle, *Beiträge zu den Biographien berühmter Scholastiker, Heinrich von Gent*, dans *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte*, 1885, t. 1, et traduction française de ce travail par Raskop, dans le *Supplément* au t. xx des *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*; A. Wauters, contre l'authenticité de la bulle d'Innocent IV, dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1875, 2^e série, t. xi, p. 356; Delehaye, *Nouvelles recherches sur Henri de Gand*, dans le *Messenger des sciences historiques*, 1886 et 1888; N. de Pauw, *Note sur le vrai nom du docteur solennel Henri de Gand, et Dernières découvertes concernant le docteur solennel*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1888 et 1889; Hagemann, *De Henrici Gandavensis quem vocant ontologismo*, Munster, 1898; P. Féret, *La faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Moyen âge*, Paris, 1895, t. ii, p. 227-246; U. Berlière, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, 1890, p. 334-388; Hurter *Nomenclator*, Innsbruck, 1906, t. ii, col. 396-400.

J. FORGET.

5. HENRI DE HESSE (de Hassia), théologien chartreux, surnommé *le jeune* pour le distinguer de ses homonymes Henri de Heyerburg de Langestein (†1397); Henri de Hassia, augustin (†1317) et de plusieurs autres savants ainsi nommés. Le chartreux Henri de Hesse naquit à Mayence et fit ses études à Paris, où cependant il ne prit pas les grades. C'est à Cologne qu'il fut fait maître ès arts et, en 1400, il fut agrégé à l'université d'Heidelberg, où il remplit les charges de recteur, vice-recteur et de doyen (1401-1411), enseigna les *Sentences* (1405-1410) et prit la licence le 18 décembre 1411. En 1414, il se fit chartreux à Fribourg-en-Brigau, et dix ans après, sur la demande des religieux de Monichusen, près d'Arnheim, dans la Gueldre, le chapitre général l'y institua prieur. Il fut aussi visiteur de la province du Rhin et mourut le 12 août 1427 avec la réputation d'un saint. Il a écrit : 1° sur les *Sentences*, et son commentaire est conservé à la bibliothèque Ambrosienne de Milan, à celle de l' Arsenal à Paris, à celle d'Alençon, n. 144, et autrefois à Strasbourg; cf. Migne, *Dictionnaire des manuscrits*, t. 1, col. 1202, 1383; t. II, col. 860; une autre copie a été mise en vente par M. L. Rosenthal, libraire à Munich (Bavière), dans ses catalogues 31^e et 40^e; 2° sur la Genèse, l'Exode, les Proverbes et l'Apocalypse. Possevin, dans l'*Apparatus sacer*, au mot *Salomon*, met Henri de Hesse au nombre des commentateurs du Cantique des cantiques. 3° Un recueil de ses *Sermons de sanctis*, écrit en 1464, in-4°, se trouve mentionné dans le catalogue de la vente des livres provenant de la chartreuse supprimée de Buxheim, dans la Souabe, p. 139, n. 2605. Plusieurs autres sermons se trouvent éparpillés dans divers recueils mss. Cf. Migne, *op. cit.*, t. II, col. 680; L. Rosenthal, catal. 40^e, p. 14, n. 211, etc. 4° *Dialogus inter episcopum et presbyterum de celebratione missarum*, ms.; 5° *Tractatus de contractibus emptiois et venditionis*, dans le codex ms. n. 719 de la bibliothèque Palatine au Vatican, à la bibliothèque Mazarine, de Paris, n. 943 (1081), et aussi à la bibliothèque de l'université de Bâle, A. IV, 20; A. IX, 19; C. III, 32; G. V, 36; autrefois à la bibliothèque de Strasbourg ainsi qu'à celle de la chartreuse de Buxheim; 6° *Regulæ ad noscendum discrimen inter peccatum mortale et veniale*, opuscule imprimé plusieurs fois au xv^e siècle; cf. Hain, *Repertorium*, n. 1190-8400; 7° Aubert le Mire attribue à H. de Hesse *le jeune* l'ouvrage suivant, qui a eu beaucoup d'éditions : *Secreta sacerdotum quæ sibi*

placent vel displicent in missa per egregium sacre theologie et juris canonici doctorem magistrum Michaellem Lochmayer (ou Lochmair) correcta et in hanc formam redacta. Dans son *Repertorium*, n. 8375-8388, Hain a signalé les éditions antérieures à 1501, auxquelles il faut ajouter l'édition d'Augsbourg, 1489, notée par Panzer, *Annales*, t. I, p. 126, n. 164, note; Deventer, 1501; Leipzig, 1501, 1503; Strasbourg, 1502, 1505, 1508, 1516; Augsbourg, 1503-1511; Nuremberg, 1507; *Collibus Vallistrumpiæ*, 1516. 8° Selon M. Roskovany, dom Henri de Hesse, chartreux, a écrit contre les adversaires de l'immaculée conception de la sainte Vierge qui s'appuyaient sur l'autorité de saint Bernard. Son travail traite le même argument que son homonyme, H. de Hesse Langestein, avait déjà traité. Cf. B. V. Maria in suo conceptu immaculata, t. I, p. 209. D'autre part, Simler, Purbach, Possevin et Mabilion, *Opera S. Bernardi*, Paris, 1719, t. II, col. 1368, sans faire de distinction entre les deux homonymes et leurs ouvrages, attribuent à dom H. de Hesse, chartreux, les *Epistolæ IV contra decertationes et contrarias prædicationes F. F. mendicantium super conceptione Mariæ Virginis et contra maculam S. Bernardi mendaciter impositam*, Milan, 1480; Strasbourg, 1500; Bâle, 1500; Strasbourg, 1516. Autrefois, l'ouvrage de dom Henri de Hesse était conservé ms. à la bibliothèque de la chartreuse de Cologne, cf. *Opera S. Bernardi*, Lyon, 1679, t. I, p. 102; la bibliothèque de l'université de Bâle possède deux exemplaires ms. in-fol. du traité *De reprehensione eorum, qui dicunt D. Bernhardum post mortem apparuisse cum macula*, S. V. 18 et T. V. 27. Cf. Migne, *op. cit.*, t. II, col. 1536-1604. Enfin, dans le catal. 40° de M. L. Rosenthal, p. 16, n. 238, on a signalé un codex ms. du xv^e siècle, in-fol., qui, entre autres ouvrages, comprend aussi : *Henricus de Hassia, Contra disceptationes fratrum mendicantium de conceptione B. Mariæ*. 9° Purbach et Possevin attribuent à dom Henri de Hesse un ouvrage sur la théorie des planètes et d'autres écrits sur l'astronomie. Il y a plusieurs autres traités imprimés ou inédits qui sont d'Henri de Hesse, mais à cause de l'homonymie, il est difficile de préciser le véritable auteur de chaque ouvrage en particulier.

Trithème, Possevin, Sixte de Sièntre, Bellarmin, Petrus, Morozzo, dom Le Couteux, *Annales ord. cartus.*, t. VII, 561; Férét, *La faculté de théologie de Paris*, t. II, p. 272; *Kirchenlexikon*, t. V, p. 1710; Hurter, *Nomenclator*, 1906, t. II, col. 691, note.

S. AUTEUR.

6. HENRI DE SAINT-IGNACE, théologien carme, naquit à Ath, en 1630. Il appartenait à l'ancienne famille d'Aymeries, dite d'Aumerie ou Daumerie, dont plusieurs membres se qualifiaient seigneurs ou chevaliers d'Aymeries et dont on a retrouvé des ascendants jusqu'en 1169. Il entra chez les carmes en 1646 et il se distingua dans son ordre. Il enseigna la théologie pendant plusieurs années. Le *Speculum carmelitanum*, publié en 1680, le fait régent au couvent de l'université de Douai; en 1700, il était professeur émérite. Il fut trois fois vicaire provincial, notamment en 1685 et en 1700. Il obtint que la province wallonne, récemment constituée, eût siège et voix au chapitre général, et il travailla à accroître le nombre de ses maisons. Le 8 novembre 1685, il acheta aux religieux du Saint-Sépulcre le couvent de la Xhavée, à Souverain-Wandre-lez-Liège, et il en prit possession le 24 du même mois. Voir le bref d'union et de translation d'Innocent XI, du 7 août 1688, dans le *Bullarium carmelitanum*, t. II, p. 644. Il en fut le second prieur, 1690-1693. Très instruit et très ardent, il attaqua avec violence la morale des casuistes et il adopta, quoiqu'il s'en défendit, la doctrine janséniste. En 1699, il approuva et loua des opuscules de

Henri Denys, professeur au séminaire, et de Joseph Navens, chanoine de Saint-Paul à Liège, bien qu'ils fussent accusés de jansénisme. En 1702, il fut un des six religieux qui appuyèrent la requête de plusieurs curés de Liège, signalant à l'évêque la doctrine enseignée au séminaire par les jésuites et le priant d'en faire un examen sérieux. Il séjourna à Rome pendant les premières années du pontificat de Clément XI et il se concilia la considération et l'amitié du pape et des cardinaux. Commissaire général de son ordre un peu avant 1709 et définitiveur à plusieurs reprises, il mourut le 1^{er} avril 1719, au couvent de la Xhavée, à l'âge de 89 ans, après 73 années de vie religieuse.

Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Theologia vetus, fundamentalis, speculativa et moralis, ad mentem resoluti doctoris J. de Bacone, carmeliticæ doctrinæ principis, adjuncto et lumine angelico solis D. Thomæ Aquinatis*, t. I, *De Deo uno et trino*, in-fol., Liège, 1677 (le seul paru); 2° *Theologia sanctorum veterum et novissimorum circa universam morum doctrinam adversus novissimas juniorum casuistarum impugnationes strenue propugnata*, t. X, *Circa solemniores hodiè controversias de usu sacramentorum pœnitentiæ et eucharistiæ*, in-8°, Paris et Liège, 1700; il reparut en 1702 sous un nouveau titre; 3° *Appendix ad theologiam abbreviatam sanctorum seu molinismus profugatus per triumphantem de eo prophetiam, evangelicam, apostolicam, ecclesiasticam sanctorum Augustini et Thomæ Aquinatis de gratia doctrinam; retunduntur molinianorum maxime Henrici Henrart et Livini de Meyer S. J. de jansenismo accusationes*, 2 in-8°, Cologne, 1700; 4° *Ethica amoris sive theologia sanctorum, magni præsertim Augustini et Thomæ Aquinatis circa universam amoris et morum doctrinam, adversus novitas opiniones strenue propugnata et in materiis principaliter hodiè controversis, fundamentaliter discussa*, 3 in-fol., Liège, 1709. C'est le principal ouvrage du Père Henri de Saint-Ignace. Approuvé par les jansénistes, il fut condamné par l'évêque de Liège, dont le vicaire général n'avait pas donné l'approbation publiée en tête, par le parlement de Paris et l'électeur de Cologne. Le Saint-Office le condamna aussi dans ses décrets du 21 août 1714, du 21 août 1715 et du 27 mai 1722. Les carmes de la province wallonne le firent réfuter par l'un d'eux. Au chapitre tenu à Notre-Dame de Bonne-Espérance auprès de Valenciennes, le 2 octobre 1713, la doctrine de cet ouvrage fut écartée des écoles de théologie de l'ordre. Un confrère, Ambroise Gardebosc, la jugea sévèrement dans son *Historia ecclesiasticæ synopsis*, Toulouse, 1713. Elle fut réfutée dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1713, t. III, et juillet 1715, a. 100. Le Père de Colonia la blâma. Dans cet ouvrage, Henri de Saint-Ignace reprenait souvent le carme Alexandre de Sainte-Thérèse (van der Berghe), auteur de la *Tempestas novaturiensis*, in-4°, 1686; 5° *Gratiæ per se efficaciæ seu augustiniano-thomisticæ adversus jansenismi accusationem defensio, ubi etiam theologia moralis sanctorum adversus injustos detractores defenditur*, Louvain, 1713. L'auteur se défendait de l'accusation de jansénisme portée contre lui par le Père H. Henrart, O. M. (1650-1717), dans son court traité sur les 31 propositions condamnées par Alexandre VIII, le 7 septembre 1691, in-12, Namur, 1692. Le jésuite Livin de Meyer répondit à la défense d'Henri de Saint-Ignace. Voir C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. V, col. 1047; 6° *Molinismus profugatus*, 2 in-8°, Liège, 1715; avec l'*Appendice*, 2 in-8°, Cologne, 1717. Le cardinal de Noailles avait refusé la dédicace de cet ouvrage. Le Père Henri de Saint-Ignace avait publié sous des pseudonymes des écrits violents contre les casuistes jésuites. Sous le nom d'Aletophilus Christianus : *Artes jesuiticæ in sustinendis pertinaciter novitalibus damnabilibusque*